

Dr Denis ERNI
Boîte Postale 408
1470 Estavayer-le-Lac
0041 79 688 34 30
denis.erni@a3.epfl.ch

Madame la Conseillère nationale
Valérie Piller Carrard
Route d'Yverdon-les-Bains 353
1468 Cheyres /fr

Estavayer-le-Lac, le 13 février 2019

http://www.swisstribune.org/doc/190213DE_VP.pdf

Réponse par journal télévisé de Conseillers nationaux à une djihadiste

Chère Conseillère nationale,

Je vous remercie pour l'entretien que vous m'avez accordé le 29 octobre 2018.

Cela fait plus de trois mois que j'attends une réponse, soit une attente insupportable.

Je viens de découvrir que la RTS a accordé 4 minutes 5 secondes de journal télévisé à une djihadiste qui n'arrivait pas à obtenir de réponse du Parlement. La RTS est arrivée en particulier à obtenir que deux Conseillers nationaux se prononcent sur les questions de fonds posées par cette djihadiste.

Je considère qu'il n'est pas nécessaire d'être djihadiste pour bénéficier de 4 minutes 5 secondes de journal télévisé pour mettre fin à une attente insupportable.

Par la présente, je vous signale que j'ai demandé¹ à RTS de bénéficier de son aide pour obtenir une réponse, voir courrier annexé.

Je vous prie d'agréer, chère Conseillère nationale, mes salutations cordiales


Dr Denis ERNI

Annexe : ment

¹ http://www.swisstribune.org/doc/190213DE_GM.pdf